



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 72381

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement de l'arabe dans les écoles publiques ou sous contrat avec l'État. Des rumeurs malveillantes font état de pressions qui auraient été exercées par un émirat du Golfe persique sous couvert d'une personnalité éminente de l'Institut du monde arabe, afin d'encourager l'enseignement de la langue arabe dans les écoles publiques françaises. Il a remarqué que cette rumeur n'a fait l'objet d'aucun démenti de la part de l'administration centrale de votre ministère. Il rappelle que l'école publique française, ainsi que tous les établissements sous contrat doit exclure tout communautarisme, respecter la laïcité républicaine et *a fortiori* rejeter toute ingérence issue d'un potentat étranger qui tente de saper nos fondements civilisationnels. Il lui rappelle que notre langue nationale est le français, et que les enquêtes les plus récentes montrent que nos scolaires souffrent désormais de carences de plus en plus accentuées dans ce qui devrait être leur langue maternelle. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72381

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 136

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)